



# Tennis Club Dignois

Digne les Bains le,

## ASSEMBLEE GENERALE de la Saison 2021

### Rapport financier

Pierre Valensi, Trésorier du TCD, donne lecture du compte de résultat de l'année écoulée (2021) et du budget prévisionnel pour l'année sportive 2022.

Montant des dépenses : 115 108.23€ (avec l'action du bénévolat) mais dont le budget brut pour les dépenses est de **42 129.28€**

Montant des recettes : 117 440.01€ (avec l'action du bénévolat) mais dont le budget brut des recettes est de **44 461.01€**

- Actif 2021 de **2 331.73€**

**Abrogation des Comptes du TC Dignois** par le Commissaire aux Comptes désigné par lors de la dernière AG.

- « *Au vue des documents comptables de la saison 2021 qui m'ont été remis et des analyses aléatoires réalisées, il en ressort que les documents sont conformes aux règles de gestion et correspondes aux écritures comptables (BasiCompta) enregistrées.* »
- **Adoption du Compte de résultat 2021**  
Celui-ci est adopté à l'unanimité.
- **Adoption du Budget prévisionnel 2022**  
Celui-ci est adopté à l'unanimité.



# Tennis Club Dignois

## Bilan des animations :

En raison de la crise sanitaire aucune animation n'a pu être réalisée

Enfin, trois manifestations ont eu lieu :

- La présence du club au **Forum des associations**, toujours un vif succès sur le Boulevard Gassendi.
- **Le Tournoi OPEN MASTERS 04 (Mai & Juin)**, voulu par Diego, a été organisé avec succès et des participants venus nombreux de tout le département (*après un difficile confinement difficile...*) avec un solde positif !
- **Les finales du Masters' 04 du circuit La Provence**, dont l'organisation est totalement prise en charge par le Comité départemental mais pour laquelle nous apprécions prêter notre concours, car c'est toujours une journée majeure et un succès total pour la promotion de notre sport sur la ville de Digne !

Le Trésorier du TC DIGNOIS

Pierre VALENSI